

Etats des lieux du e-commerce en Algérie et perspectives

Aroub Ratiba

Fenineche Khadidja

Ecole Supérieure de Commerce d'Alger

ملخص

أولت الجزائر في هذه السنوات الأخيرة اهتماما بالغا لوسائل الإعلام و الاتصال مما سوف يساعد حتما في تشجيع المؤسسات و الإدارات على تحسين مستوى الأداء خاصة مع إدخال التكنولوجيات الحديثة، وهو ما تسعى له الدولة من خلال حثها للهيئات والمؤسسات لوضع برامج حيز التنفيذ قصد استعمالها في مجالات عدة: نذكر على سبيل المثال أكبر مشروع خصص في هذا المجال هو ' e-Algérie ' من طرف وزارة البريد وتقنيات الإعلام والاتصال، إضافة إلى تحسين كل المتعاملين الاقتصاديين للتعامل عن طريق التجارة الإلكترونية التي أصبحت وسيلة هامة للتعامل التجاري باستعمال الإنترنت ولكن تبقى هذه المساعي غير كافية لأسباب عدة نتناولها في هذه المداخلة مع إعطاء بعض الحلول للمشاكل المطروحة.

Résumé

Ces dernières années, l'Algérie donne de plus en plus de l'importance aux Technologies d'Information et de Communication. Nous signalons que le plus grand projet lancé dans cette perspective est le projet e-Algérie sous la responsabilité du Ministère du MPTIC. Des programmes sont en étude et d'autres en exécution portant sur la e/administration, l'utilisation des Tics dans les écoles, universités, santé, justice,... Le domaine du e-commerce est bien pris en charge à travers tous ses aspects: paiement (banques), aspect technique, aspect réglementaire et juridique,... Certaines entreprises algériennes ont bien eu l'intention de regagner le domaine du e-commerce en créant des sites de qualité mais ils sont affrontés aux problèmes de paiement en ligne et de l'aspect juridique à gérer essentiellement. Dans notre communication, nous allons exposer les problèmes et les freins qui s'opposent à adopter le e-commerce en Algérie. Nous donnerons aussi quelques solutions pour activer le processus de son lancement et pouvoir enfin bénéficier de ce mode d'échange commercial sur Internet au même titre que les autres pays du monde.

Introduction

Le terme e-commerce [Fra06] désigne l'ensemble des activités commerciales visant à vendre, depuis un site Internet, des biens matériels ou immatériels. Une définition « large » du commerce électronique le considère comme : « La vente ou l'achat de biens ou de services, effectués par une entreprise, un particulier, une administration ou toute autre entité publique ou privée, et réalisé au moyen d'un réseau électronique (computer-mediated networks).»

A côté du e-commerce, il ne faut oublier de définir le m-commerce qui est l'utilisation de technologies sans fil, et plus particulièrement de la téléphonie mobile, afin de faire du commerce [Web01].

A l'état actuel, le e-commerce est devenu un mode d'échange incontestable. De plus, il fonctionne en plein temps jour et nuit, ce qui accroît le nombre de clients qui accèdent de tous les coins du monde à ce dernier. Le e-commerce vise à [Web02] augmenter les gains financiers d'une entreprise grâce à l'utilisation d'un canal électronique; à réduire ses coûts de gestion de documents : frais postaux, frais d'impression et frais de manipulation; à diminuer le nombre de documents en circulation grâce à la correspondance électronique et à l'instauration de modes de paiement juste à temps et enfin à offrir un meilleur service à la clientèle.

Par rapport à l'internaute, le e-commerce permet aussi :

- La facilité et la rapidité d'accès aux informations telles que : catalogue de produits à acheter, programme de voyage, ... De plus, d'Avoir tous les détails sur le produit ou sur le service à acheter au temps voulu.
- Gain de temps pour l'acquisition d'un bien ou service.
- Trouver des produits moins chers. Notons que le client peut acheter avec un moindre prix en utilisant les comparateurs en ligne (Twenga, Vozavi, Soliland, Acheter moins cher).

Bien que le e-commerce offre tous les avantages cités ci-dessus, l'Algérie reste absente dans ce domaine. C'est la problématique à laquelle nous nous sommes intéressées en essayant de répondre à la question principale suivante : quels sont les obstacles qui s'opposent à l'adoption du e-commerce en Algérie et quels sont les moyens à utiliser pour son lancement et sa promotion?

Pour pouvoir répondre à cette problématique, nous allons commencer en donnant quelques chiffres clés du e-commerce dans le monde et la situation de ce dernier dans les pays du Maghreb. Nous présenterons ensuite l'état des lieux du e-commerce en Algérie (politique adoptée pour sa promotion, entreprises algériennes et le e-commerce,

l'avis des internautes algériens sur le e-commerce, les banques et le paiement en ligne). Nous terminerons en citant quelques points qui freinent l'utilisation de ce mode d'échange chez nous et les solutions qui pourraient remédier aux problèmes posés.

Quelques chiffres clés dans le monde

L'Internet regorge maintenant de sites dont l'activité majeure est la vente sur Internet, les chiffres d'affaires des entreprises ne cessent de s'accroître même si la crise économique a touché la plupart des pays du monde. Notons, qu'à titre d'exemple, qu'en Chine (le plus grand marché Internet du monde), les ventes en ligne ont atteint 2 250 milliards de yuans (260 milliards d'euros) sur le premier semestre 2010 (une croissance de 60 % par rapport aux six premiers mois de 2009) [web03]. Les internautes français ont dépensé 31 milliards d'euros en ligne en 2010 soit une progression de 24 % en un an¹. Selon l'étude menée par Forrester Research [Web05], le commerce en ligne en France sera multiplié par trois d'ici 2011 grâce à deux facteurs qui sont : la sécurisation des transactions sur le Net et l'entrée massive de l'Internet haut débit dans les foyers. La Jordanie, qui est un pays arabe, commence déjà à s'investir dans ce domaine qui a atteint 192 millions de dollars en 2010 [web04] relatifs aux échanges tels que l'achat et le paiement des services offerts sur Internet. Le e-commerce selon cette étude connaîtra un développement considérable dans tous les pays de l'Europe notamment en Allemagne et le Royaume Uni et est estimé à 263 milliards de chiffre d'affaires en 2011. Aux états unis [Web06] (selon des chiffres publiés par Comscore²), les dépenses en ligne s'élèvent à près de 34 milliards de dollars au premier trimestre 2010 (une hausse de 10 % par rapport à la même période en 2009). D'après le site MED-IT [Web07], le marché du e-commerce dans le monde représentera d'ici 2012, 13.000 milliards de dollars en tenant compte du e-commerce B to B (entre professionnels) et B to C (vers le particulier). 1.5 Milliards de personnes (soit ¼ de la population mondiale) utiliseront Internet et la moitié des utilisateurs effectueront des achats en ligne.

Situation du e-commerce dans les pays du Maghreb

Dans les pays du Maghreb [Web08], le e-commerce est encore en retard par rapport aux autres pays du monde notamment en Tunisie et en Algérie où il est quasiment absent. Par contre, au Maroc, il est possible à présent d'acheter des repas en ligne (exemple site « épicerie électronique »: la « www.epicerie.ma ») ou payer les frais de la scolarité des enfants ou acheter un livre (exemple la librairie en ligne : www.livremoi.ma). Dans ce pays du Maghreb, des groupes français (**Vivendi U. et France Télécom**) ont dominé le secteur les investissements en Telecom. Sur les 9

¹ Selon l'étude publiée lundi 24 janvier, par la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad)

² Une compagnie de recherche en Marketing qui offre des services pour les grandes affaires commerciales dans le monde (www.comscore.com).

premiers mois de l'année 2010, le paiement en ligne par carte bancaire a généré un chiffre d'affaires de 207 millions de dirhams contre 63 millions de dirhams à la fin du mois de Septembre 2009 (une hausse de 228%). Les clients au Maroc ont été initiés au paiement en ligne grâce aux sites de paiement de factures et de taxes.

Il est à noter que le départ [Web09] pour le e-commerce au Maroc a été donné quelques jours avant la coupe du monde pour fêter le retour des Fennecs³ dans le football mondial à travers la Maghreb Boutique qui est la première boutique e-commerce dédiée à la fois aux produits traditionnels maghrébins et aux produits aux couleurs algériennes, marocaines et tunisiennes. Cette boutique se veut être un point d'attache pour les Maghrébins du monde entier à leurs pays d'origine et leur permet d'acquérir les produits qu'ils souhaiteraient sans attendre les vacances ou les déplacements sur les lieux.

En Tunisie et selon Aymen Ben Othman (consultant en e-commerce), le e-commerce a pris du retard dans son pays à cause des mentalités et de la réticence des gens envers la technologie et ce nouveau mode de paiement et d'échange sur Internet qualifiant ce problème de « problème culturel ».

Quelle politique en matière de e-commerce en Algérie

L'Algérie est devenue consciente de la nécessité d'introduire les Technologies de l'Information et de Communication dans tous les domaines de la vie entre autres dans les affaires commerciales mais le domaine connaît une lenteur visible pour des raisons diverses que nous signalerons par la suite.

Le 28 Septembre 2009, L'ex-Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication M. Hamid BESSALAH, a assisté à l'inauguration du Centre d'Information et de Documentation Electronique de l'Artisanat Traditionnel (CIDEAT) et a déclaré que l'Algérie doit atteindre le niveau des pays développés dans le domaine des TIC et avancer à un rythme accéléré. Il a ajouté qu'un programme est actuellement à l'examen au niveau du Gouvernement portant notamment sur la e/administration, l'utilisation des technologies dans les entreprises et les prestations à distance au profit des citoyens. Dans le document de synthèse sur les différentes propositions sur l'e-Algérie publié sur le site du Ministère en question, et en évoquant le domaine de l'e-commerce, il a été souligné que « les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont totalement remodelé la vie de l'entreprise, aussi bien dans son fonctionnement interne que dans ses relations avec les clients, les employés, les partenaires et les fournisseurs. Le e-banking et le e-business, ensuite le e-commerce dans les pays développés, ont été parmi les pionniers à l'origine de l'explosion de l'usage des TIC. En Algérie, à l'exception de la carte de retrait et de la consultation de compte postal (CCP), aucun autre service n'est encore disponible. Le taux non élevé

³Footballeurs algériens

de connectivité au monde extérieur a pour conséquence un isolement de nos entreprises: celles-ci sont invisibles sur les marchés extérieurs et inefficaces sur le marché intérieur. Le potentiel des TIC dans l'amélioration de la compétitivité demeure inconnu pour la plupart de nos chefs d'entreprises. »

Comme recommandations, le papier diffusé sur le site du MPTIC signale qu'à « afin d'amener les entreprises à utiliser les TIC, il est important que leurs partenaires (Banques, institutions publiques et privés, fournisseurs etc.) produisent des services en ligne à leur intention. Dans cette perspective, les actions suivantes seront entreprises : e-Banking, e-Investissement, e-Business, e-Procurement, e-Registre de Commerce, e-commerce, Outsourcing⁴ » [Web18].

Les entreprises algériennes et le e-commerce/m-commerce

D'après le site MED-IT, il existe très peu de véritables sites de e-commerce permettant de faire des échanges commerciaux sur Internet qui utilisent le paiement en ligne. Mais il signale que de nombreuses tentatives ont comme but de créer une révolution du e-commerce en Algérie et ont déjà mis en place des sites qui contiennent les catalogues de produits, les formulaires de commandes, les réservations en ligne mais les paiements s'effectuant le plus souvent lors de la livraison ou en agence.

A cet effet, Certaines entreprises ont été félicitées pour la qualité de leurs sites dans le cadre des Trophées « Med-IT » qui visent à encourager le développement de l'économie numérique en Algérie et dans les pays du maghreb. L'édition 2009 des Trophées Med-IT s'est tenue sous le double Patronage de Monsieur le Ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication et de Monsieur le Ministre du Commerce et a eu comme thème « Développer le e-commerce en Algérie ».

Trois lauréats pour l'année (2009) ont bénéficié d'une récompense pour leurs sites visant à utiliser un nouveau mode d'offres de service en ligne et par conséquent contribuant à la promotion du e-commerce en Algérie. Parmi ces lauréats, nous citons le TCA (Touring Club d'Algérie) qui grâce à son site web, il permet des réservations via le net.

Le site www.ouedkniss.com, est un portail classé à la 84e place parmi les sites les plus visités en Algérie. « Il enregistre entre 500 et 700 annonces nouvelles tous les jours, les annonces concernant l'immobilier étant les plus importantes (31%), suivies des annonces sur l'automobile (21%), l'informatique (12%), les effets vestimentaires (3%) et les offres d'emploi (2%) ». Mais l'absence d'une base de commerce électronique en Algérie, l'empêche de profiter de gains supplémentaires [Web10]. Ne

⁴ L'externalisation, (en anglais outsourcing), désigne le transfert de tout ou partie d'une fonction d'une organisation (entreprise ou administration) vers un partenaire externe. (wikipédia)

n'oublions pas dans ce cadre aussi l'expérience de AIR ALGERIE qui a pris des initiatives en la matière en améliorant son système d'information et de gestion par la poursuite du projet « billet électronique » (généralisé en juin 2008) et l'introduction de nouveaux outils commerciaux : programme de fidélisation de la clientèle « AIR ALGERIE PLUS », paiement électronique après lancement de la réservation en ligne [Web11], ...

En matière de m-commerce, l'opérateur de téléphonie Nedjma a pensé à introduire ce nouveau mode d'échange à partir de l'an 2007 en lançant un service de téléchargement de sonneries et de jeux ou d'offres de recettes de cuisine, de proverbes, avec un retrait sur le compte du client. L'opérateur compte améliorer ce service pour effectuer des achats avec un simple choix de l'objet à acheter suite auquel un SMS est reçu pour aviser le client de la passation de la commande [Web12].

Les banques algériennes et le paiement en ligne

Les banques algériennes sont encore en retard par rapport à ce qu'il devrait se faire pour permettre le paiement en ligne par les clients qui souhaiteraient acquérir des biens ou de services via Internet. Mais nous signalons ici quelques efforts fournis pour la modernisation des banques citant à titre d'exemple l'expérience du CPA (Crédit Populaire d'Algérie) et la BEA (Banque Extérieure d'Algérie) qui ont eu recours à un système de e-banking [Web19] [Web20]. Les services offerts par ce dernier permettent de gérer les comptes du client, de télécharger les relevés, de commander des chèquiers, de recevoir des messages personnels en provenance de la Banque et aussi d'envoyer les fichiers, de signer des ordres, et de consulter l'état des ordres relatifs aux virements et/ou de prélèvements, ...

Une rubrique appelée « E-paiement » non active est présente sur le site de la CPA, ce qui pourrait refléter la volonté de cette banque de se développer pour faciliter le paiement en ligne.



Avis des algériens sur l'e-commerce et usage des TICs

En mois de Juin 2009, une étude sur les usages et perceptions des internautes du Web Algérien a été lancée par IDEATIC [Web13] & Med&Com [Web14] auprès de 5 944 internautes via un questionnaire électronique. Ce dernier a été publié sur plusieurs sites web populaires algériens, et renforcée par une campagne de e-mailing, il s'est avéré qu'en matière du e-commerce 39,5% des internautes algériens (qui comptaient 4,5 Millions :12,8% de la population en 2009 par la même ressource) ont déjà effectué des achats, des commandes ou des réservations suite à des informations recueillies sur le web, et 20,5% d'entre eux ont déjà réalisé un achat, une commande ou une pré-réservation directement via Internet et ceci en raison de la quasi absence de moyens de paiement électronique.

Interrogés sur leur intention d'utiliser le paiement électronique dès son lancement en Algérie pour régler leurs achats en ligne, voici ce qu'ils répondent :

- 66,1% des internautes se déclarent prêts à se lancer à condition que les mesures suivantes soient mises en place : la sécurisation des transactions, la livraison rapide et la garantie des biens et services achetés, une bonne communication autour de ce moyen de paiement et des mesures incitatives pour son utilisation (pas de frais prélevés sur les transactions),
- 83% utiliseraient ce mode de paiement pour payer leurs factures d'abonnements (eau, électricité, gaz, téléphone,...) et en finir avec les longues files d'attente auprès des différents fournisseurs,
- 66% se disent prêts à acheter des billets de voyage par Internet
- 63,4% sont prêts à acheter des livres, des revues, des CDs et même de l'électroménager.

Il est à noter aussi que la culture d'utilisation des TICs n'est pas encore installée. Les gens restent réticents à l'utilisation de certaines cartes et de procédures de paiement automatique tels que paiement des factures de téléphone par retrait du compte CCP du client, ou le retrait par carte magnétique, ... Signalons par exemple, que chez les services de la poste l'offre Racimo [Web15] (recharge électronique GSM) compte seulement 26.000 adhérents (chiffre Novembre 2010) avec une moyenne de 50.000 recharges alors que les abonnés de l'opérateur national dépasse ce nombre d'une façon importante.

La formation des compétences en commerce électronique en Algérie : La formation en e-commerce se développe rapidement dans le monde. Des masters sont proposés à cet effet: Master E-business au niveau de l'Ecole de Management de Strasbourg, Master e-commerce à l'ESG de France, Master e-business de Paris graduate school of management, Master de l'ESC de Grenoble en e-commerce et e-marketing, Cours en ligne en e-business de Wallonne des Télécommunications (Belgique)... En Algérie, les Ecoles spécialisées dans le domaine

des sciences commerciales et financières ont à peine commencé à penser à introduire la formation du e-commerce et du e-business dans leur cursus chose qui était inexistante auparavant d'après notre prospection dans ce domaine.

Quel avenir pour le commerce électronique en Algérie ?

Les pouvoirs politiques sont optimistes quant au lancement du projet e-commerce dans les années prochaines selon les interventions des responsables de haut niveau dans les forums ou les sites Internet concernés. Ils voient que l'Algérie est sur la bonne voie pour concrétiser ce projet et que les dispositifs techniques sont disponibles, il reste seulement la validation du projet de lois qui est en cours afin de renforcer l'aspect juridique lié au domaine du e-commerce.

Rappelons à ce titre que deux projets de loi [Web16] sont en cours d'études relatifs à : l'organisation du e-commerce en tenant compte des deux aspects : commercial et administratif. Ce projet de loi fixe les règles régissant les échanges électroniques et leur sécurisation en termes de certificat et de signature électroniques et de cryptage. Ce projet vise également la protection des fournisseurs de certificat électronique.

- la protection des données à caractère personnel et protection des personnes vulnérables (tels que les mineurs, les enfants et les non voyants). Le projet permettra de protéger entre autres l'identité de l'internaute, ses photos et ses renseignements confidentiels qu'il ne souhaite pas livrer aux tiers.

Ces deux projets de loi doivent être déposés, à la fin du 1er semestre 2010 au secrétariat général du gouvernement selon les propos de Mme Bouzidi, directrice des affaires juridiques au ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC) dans une conférence-débat au forum d'El Moudjahid.

Le Ministre de Commerce [Web17] Mustapha Benbada dans un article publié au journal en ligne *Djazaïr.com* a signalé que le Centre National du Registre du Commerce en collaboration avec le MPTIC et le Ministère de commerce envisage de lancer et de concrétiser des projets pilotes tels que le registre du commerce électronique (e-registre) et le système télématique qui faciliteraient les échanges inter-opérateurs et la transparence dans les transactions commerciales. Ils sont donc penchés sur l'étude des points qui sont relatifs à ce projet telles que les procédures de certification des informations et d'authentification).

Il est à noter aussi que la poste algérienne selon le Directeur d'Algérie Poste dans son Intervention lors du deuxième congrès des TICs [Web15] tenu en mois de Novembre 2010 que parmi les perspectives de cette entreprise est l'acquisition d'une plateforme pour une expérience pilote e-logistique, cela ne peut que renforcer le e-

commerce dans notre pays. Il a signalé également d'autres perspectives relatives au e-paiement, au m-paiement et au paiement par carte CCP pour les opérations d'encaissement avec les sociétés tels que Sonelgaz, SEAAL, Société générale, Djezzy, ...en plus de la vente d'objets (cartes de recharge, annuaires, ...) et la vente des timbres de tout type.

Problèmes posés et solutions pour le lancement et la promotion du e-commerce en Algérie.

Nous récapitulons ici les problèmes qui s'opposent au lancement du e-commerce en Algérie et nous donnons, selon notre vision, un ensemble de solutions pour l'instaurer dans le pays.

Problème posé	Solution à envisager
Les banques sont en retard quand à l'utilisation d'un paiement électronique.	Moderniser les banques en introduisant les nouveaux systèmes de paiement et en assurant une meilleure sécurisation pour ces derniers.
Le manque de compétences dans le domaine.	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire le e-commerce dans le cursus universitaire afin de former les compétences nécessaires dans ce domaine. - Faire appel au partenariat et à l'assistance des pays développés dans l'e-commerce.
<ul style="list-style-type: none"> - Réticence des gens envers ce mode d'échange et crainte des fraudes qui lui sont liées. - Projet très complexe à gérer en lui-même. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à l'utilisation de la technologie et l'informer que les modes de paiement pourraient être soumis à des fraudes de la même manière que le vol qui pourrait être un acte de la vie courante. - Adopter une démarche progressive en commençant par la vente des produits les moins onéreux (repas, Cd de musique, e-books) ou en payant les factures en ligne (téléphone, inscription à des formations, ...). - S'investir encore plus dans le m-commerce où le paiement semble plus facile à régler en considérant les petits services que puisse offrir un opérateur téléphonique. - Encourager les entreprises qui veulent se lancer dans le e-commerce en leur facilitant la procédure administrative et la résolution des problèmes liés à la fiscalité.
Moyens de livraison peu fiables et peu de sociétés qui travaillent dans ce domaine.	Renforcer les moyens de transport de la marchandise et les sécuriser en offrant le meilleur service pour le client (meilleur temps, confiance, garantie offerte,...).
Connexion	Offrir de meilleurs services avec les meilleurs tarifs pour

Internet qui peut être parfois contraignante à cause du débit et de la coupure.	l'accès à Internet afin de faciliter les transactions, le chargement des pages des sites des entreprises en ligne, et pour permettre d'instaurer la culture des technologies d'Informations et de communication chez la population.
Absence d'une réglementation qui régit le e-commerce dans notre pays.	La réglementation autour du e-commerce doit tenir compte des facteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - La protection de la vie privée des personnes. - La poursuite judiciaire des actes frauduleux et des ventes malsaines (drogues, armes, ...). - La protection des droits du e-commerçant (taxes appropriées, facilité offerte par les banques et par les structures de paiement, droits d'auteur, ...). - La protection des droits du client (droit à la rétraction, connaître les conditions générales de vente, ...) - La fiscalité appliquée dans le cas d'une marchandise qui est livrée ou reçue de l'étranger,...
La méconnaissance des innovations dans le domaine.	Tenir compte des évolutions dans le domaine du e-commerce pour faire adapter les lois, les démarches commerciales à ces changements. Pour cela, une cellule de veille doit être opérationnelle au niveau des ministères concernés (Ministère du Commerce, Ministère des postes et télécommunications, Ministère de la justice,...).
La non organisation du travail dans le projet entre les différentes parties (Qui fait quoi ?).	Travail collaboratif et communication entre les différentes structures de l'état impliquées dans ce projet.

Conclusion

Nous avons relaté dans cet article quelques faits autour du e-commerce en Algérie où la situation semble progresser avec une lenteur considérable. La volonté politique et celle des entreprises pourraient bien faire avancer ce secteur et permettre au pays d'en tirer profit pour développer l'économie nationale. Le domaine technique n'est pas un vrai obstacle pour le e-commerce, car la technologie est bien maîtrisée et a fait ces preuves dans d'autres secteurs. Nous pensons que les vrais problèmes résident dans la volonté d'instaurer ce mode d'échange commercial sur Internet à cause de la réticence des différents acteurs du projet, le manque de législation qui régit ce domaine, la

modernisation des systèmes bancaires qui fait défaut, le manque de sensibilisation et l'absence de la culture de paiement en ligne et enfin le manque de compétence dans la gestion de projets e-commerce qui nécessite la rénovation des cursus offerts par l'université algérienne en vue de former les cadres du futur capables de gérer des projets rentables en toute confiance et en toute sécurité.

Bibliographie

[Fra06] François et Sandrine Houste, « Créer un site e-commerce avec Dreamweaver 8 et PHP/MySQL », Edition : CampusPress, 2006.

Webographie

[Web01] www.wikipedia.org

[Web02] <http://www.infotheque.info/cache/9499/www.ht.auf.org/coursenligne/e-commerce/sommaire.html>

[Web03] www.journaldunet.com

[Web04] <http://www.jofinance.com/content/view/6056/313/>

[Web05] <http://visionarymarketing.com/articles/ecommerce-2006-1.html>

[Web06] http://www.journaldunet.com/cc/04_ecommerce/ecom_marche_us.shtml

[Web07] <http://www.med-it.com/>

[Web08] <http://www.maghrebemergent.info/economie/72-maghreb/1531-le-maroc-en-avance-dans-le-e-commerce-au-maghreb.html>

[Web09] <http://www.lemaghrebdz.com/lire.php?id=27606>

[Web10] <http://www.lemaghrebdz.com/lire.php?id=18779>

[Web11] http://www.airalgerie.dz/info/bilanfinancier_f.htm

[Web12] <http://www.algerie-dz.com/article9854.html>

[Web13] <http://www.ideatic-dz.com/>

[Web14] <http://www.medncom.com/>

[Web15] <http://www.mptic.dz/fr/?Le-2eme-Congres-International-sur>

[Web16] Selon le quotidien d'Oran, <http://www.city-dz.com/algerie-un-projet-de-loi-pour-securiser-internet/>

[Web17] Ministère du commerce: <http://www.mincommerce.gov.dz/>

[Web18] Ministère du MPETIC: www.mpetic.dz

[Web19] <http://ebanking.cpa-bank.dz/fr/>

[Web20]

http://www.bea.dz/index.php?option=com_content&task=view&id=111&Itemid=169